



► notes d'information

Paris, le 29 septembre 2008
Sylvain LAVAL

Projet de loi de finances pour 2009 **L'échec total du Président de la République et de sa majorité**

Le projet de loi de finances pour 2009 est présenté pour la première fois dans le cadre d'une programmation sur trois ans des finances publiques. Le débat sur le projet de loi de finances pour 2009 est ainsi précédé du débat sur le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2009-2011, déposé à l'Assemblée nationale en même temps.

Tous les secteurs de la dépense publique (Etat, sécurité sociale, collectivités territoriales) sont concernés par ce projet de loi de programmation qui prévoit ainsi :

- ⇒ Une augmentation globale des dépenses de l'Etat et des dépenses des collectivités locales comme l'inflation.
- ⇒ Une augmentation de l'ONDAM de 3,3 % par an en valeur.

Le projet de loi de finances pour 2009 reflète trois caractéristiques essentielles :

la poursuite de l'aggravation des comptes publics

une restriction budgétaire sans précédent

l'effet du ralentissement économique mondial

Mais ce dernier élément ne doit pas occulter la lourde responsabilité de la droite en la matière. **Depuis 2002, les comptes publics n'ont cessé de se dégrader et aucun gouvernement n'a été capable de les redresser.** L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy et de sa majorité n'a fait qu'amplifier cette situation.

En effet, le choix initial du « *paquet fiscal* » comprenant des mesures essentiellement tournées vers les plus aisés du pays a mis les finances publiques dans une situation catastrophique, dilapidant les marges de manœuvre qui seraient utiles aujourd'hui.



Le Président de la République prétend que le paquet fiscal et les mesures qui ont été prises en complément, permettent aujourd'hui à notre pays de bien résister à la crise. Pourtant, en 2008, la croissance de notre pays sera de 1 % contre 1,4 % dans la zone euro et 1,6 % en Allemagne.

Cette erreur originelle pèse lourdement sur l'activité économique et les finances publiques. Alors que tous les Français sont touchés par la faiblesse des salaires, la hausse des prix, la hausse du chômage, la précarité, **le gouvernement aujourd'hui ne peut proposer finalement que la rigueur.**

Après les cadeaux fiscaux pour quelques uns vient le temps de la disette budgétaire et de l'accroissement des difficultés pour les Français, hormis ceux bénéficiant du bouclier fiscal.

Le budget 2009, le premier où les effets budgétaires du « *paquet fiscal* » se font pleinement sentir, est un budget d'abandon du redressement des comptes publics longtemps promis pour 2012 d'une part, et de la baisse de 4 points du taux de prélèvements obligatoires sur la législature d'autre part. Au total ce sont les Français les plus en difficulté qui sont abandonnés.

C'est plutôt de continuité et de persévérance dans l'échec, d'incapacité à maîtriser la situation dont il convient de parler à propos du projet de loi de finances pour 2009.

Le ralentissement économique que le Monde connaît actuellement a des répercussions sur la conjoncture économique de la France, mais le projet de loi de finances pour 2009 au lieu de permettre à notre pays d'y faire face ne fait qu'accentuer des choix économiques et budgétaires totalement inopérants.

L'aggravation des comptes publics avait commencé avant la fin de l'année 2008. En 2007, le déficit du budget de l'Etat a été de 5 milliards supérieur aux prévisions. Sur toute l'année 2008, les moins-values de recettes ont atteint 7 milliards d'euros.

Les baisses ciblées d'impôts n'ont pas stimulé la croissance, mais elles ont au contraire dégradé les comptes publics

On ne peut que constater, au delà de l'injustice, l'inefficacité de la politique économique du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat ou relancer l'activité économique.

Finalement, on n'a pas fini de payer le paquet fiscal. Servir les hauts revenus et la rente comme cela est fait depuis juin 2007, ce n'est pas loin s'en faut soutenir l'investissement, la croissance et le pouvoir d'achat.



■ **Des comptes publics qui ne sont plus maîtrisés**

○ **Le déficit public continue inexorablement de se creuser**

Après avoir réalisé 2,7 % du PIB pour le déficit public en 2007 avec un taux de croissance de 2,2 %, le gouvernement prévoit encore 2,7 % en 2008 avec à peine 1 % de croissance.

Pour 2009, un taux de croissance du PIB de 1 % est attendu. Le déficit public atteindrait toujours 2,7 % du PIB.

Tous ces chiffres ne sont absolument pas crédibles et relèvent uniquement de l'affichage à l'égard des autorités communautaires pour ne pas dépasser la barre des 3 % de déficit public. Un point de croissance en moins provoque, toute chose égale par ailleurs, environ un demi point de déficit supplémentaire. Les objectifs ne pourront être atteints qu'au prix de réductions drastiques des dépenses au-delà de ce qui est déjà envisagé dans le projet de loi de finances pour 2009.

Par ailleurs, il n'y a aucune marge de manœuvre du côté des recettes puisque pour l'année 2008, le gouvernement évaluait à 5 milliards les moins-values fiscales, lorsqu'il tablait encore sur une hypothèse de croissance de 1,7 %. En fait, elles atteindront probablement 7 milliards d'euros à la fin 2008.

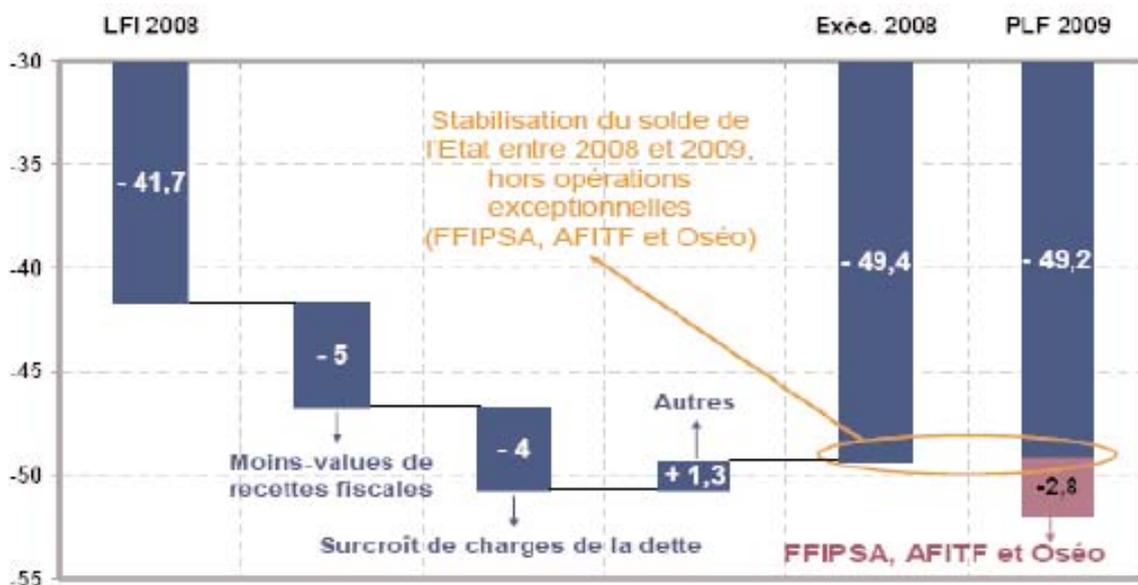
Pour 2009, les recettes ne sont guère plus dynamiques puisque le PLF estime leur hausse à seulement 4 milliards d'euros par rapport à 2008.

○ **Le déficit de l'Etat est principalement responsable de l'aggravation du déficit public**

Le déficit budgétaire prévisionnel 2008 est revu à 49,4 milliards d'euros, soit une hausse de 7,7 milliards par rapport à la loi de finances initiale pour 2008 (41,7).

En effet, les dépenses de l'Etat ont progressé de 4 milliards d'euros par rapport aux prévisions (notamment sous l'effet de la hausse des charges de la dette) et une moins-value de recettes fiscales de plus de 5 milliards est comptabilisée pour l'instant.

Le déficit budgétaire continuerait de se creuser en 2009, atteignant 52,1 milliards d'euros, son plus haut niveau depuis 5 ans.



Source : dossier de presse PLF 2009

○ Une dette publique qui explose sans aucune mesure pour la contenir

Alors qu'elle avait baissé de 1997 à 2001, la dette a cru très fortement jusqu'en 2005 atteignant le niveau record de 66,2 % du PIB lorsque Nicolas Sarkozy était ministre des finances.

Lors de la loi de finances initiale pour 2008, le gouvernement tablait sur une dette publique représentant 64 % du PIB. Il vient de réviser ce chiffre à hauteur de 65,3 % du PIB.

En 2009, la dette s'établirait à 66 % du PIB, rejoignant quasiment le montant record de 2005. Cette évolution est inquiétante, on ne voit pas comment elle pourrait être freinée.

Par ailleurs, nos engagements européens qui supposent de maintenir la dette sous le seuil des 60 % du PIB ne sont plus respectés depuis 7 ans. Ils l'avaient toujours été de 1997 à 2002.

○ Le déficit de la sécurité sociale n'est plus contenu depuis 2002

En 2008, le déficit du régime général de la sécurité sociale se réduirait légèrement par rapport à 2007 à 8,9 milliards d'euros, au prix de remboursements et de prélèvements nouveaux.

Concernant la branche maladie, au lieu de parvenir en 2007 à l'équilibre promis par Xavier Bertrand dans le cadre de la réforme de 2004, elle resterait toujours déficitaire de 4 milliards d'euros en 2008.

La branche vieillesse devient en 2008 pour la première fois la branche la plus déficitaire. Son déficit se creuserait lourdement à 5,7 milliards d'euros et devient structurel.

Les comptes du régime général

En milliards d'euros

	2005	2006	2007	2008 (prévision)	2009 (prévision) avec mesures de redressement
Maladie	-8,0	-5,9	-4,6	-4,0	-3,4
AT/MP	-0,4	-0,1	-0,5	0,4	0,0
Famille	-1,3	-0,9	0,2	0,4	-0,2
Vieillesse	-1,9	-1,9	-4,6	-5,7	-5,0
Régime général	-11,6	-8,7	-9,5	-8,9	-8,6

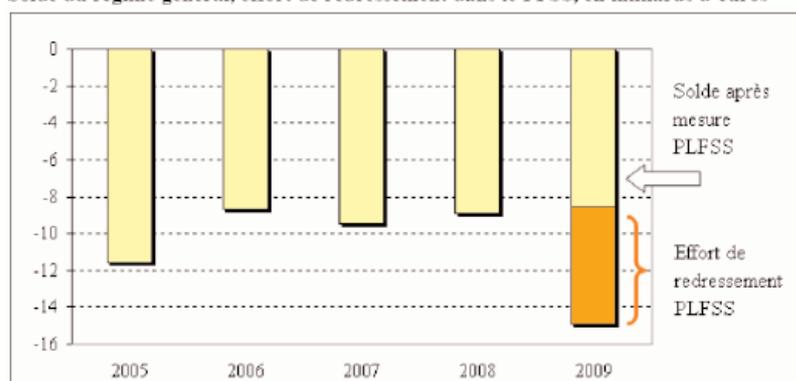
source : dossier de presse PLFSS 2009

Pour 2009, le déficit du régime général se maintiendrait, selon le gouvernement à 8,6 milliards d'euros. **Le retour à l'équilibre encore envisagé pour 2011 lors du débat d'orientation des finances publiques de juillet 2008 est renvoyé au mieux à 2012 et perd ainsi toute crédibilité.**

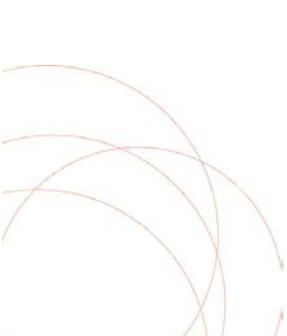
Contenir le déficit à plus de 8 milliards en 2009 semble peu crédible au vu de la progression de la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations sociales. En 2009, elles progresseraient de 3,5 %, alors qu'elles progressent de 4,5 % en 2008.

Le gouvernement compte essentiellement tenir ses prévisions grâce à 3 milliards d'euros de recettes nouvelles (taxe sur les mutuelles et les assurances, taxe de 2% sur l'intéressement, hausse de 0,3 point des cotisations retraite) et aux nouvelles mesures de déremboursement (moins remboursement sur les consultations de spécialistes des patients qui n'ont pas de médecin traitant).

Solde du régime général, effort de redressement dans le PFSS, en milliards d'euros



source :
dossier de
presse
PLFSS 2009



■ **Une politique fiscale toujours aussi injuste et désordonnée**

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) atteindront 43,2 % du PIB en 2009 jusqu'à la fin de la législature et resteraient à ce niveau. Il s'agit d'une simple stabilisation.

L'engagement du candidat Sarkozy pendant la campagne présidentielle de baisser de 4 points le taux de prélèvements obligatoires en 5 ans est totalement enterré

Cette stabilisation signifie que, du fait des baisses d'impôts liées au bouclier fiscal, les autres prélèvements, ceux qui pèsent sur les Français moyens et modestes, vont certainement augmenter. Ainsi, dans le PLF 2009, le barème de la PPE sera gelé.

■ **Des collectivités territoriales asphyxiées**

La norme d'évolution des dépenses des collectivités territoriales choisie est draconienne : +1,25 % par an à partir de 2009, alors qu'elle a progressé de 4,25 % sur les 10 dernières années.

On peut ainsi légitimement craindre pour l'investissement des collectivités qui représentent jusqu'alors 73 % de l'investissement public du pays. Ce rythme de dépense ne pourra être atteint qu'en étranglant financièrement les collectivités : intégration du FCTVA et donc des investissements dans les dotations sous enveloppes qui ne progresseront que de l'inflation.

Les dotations de l'Etat vont augmenter de 1,1 milliard. **Plus de la moitié de la hausse de l'enveloppe des dotations sera consommée par le FCTVA qui est très dynamique.** Il ne restera alors plus que 440 millions d'euros d'augmentation pour les autres dotations.

■ **Une réduction considérable de la norme d'évolution de la dépense**

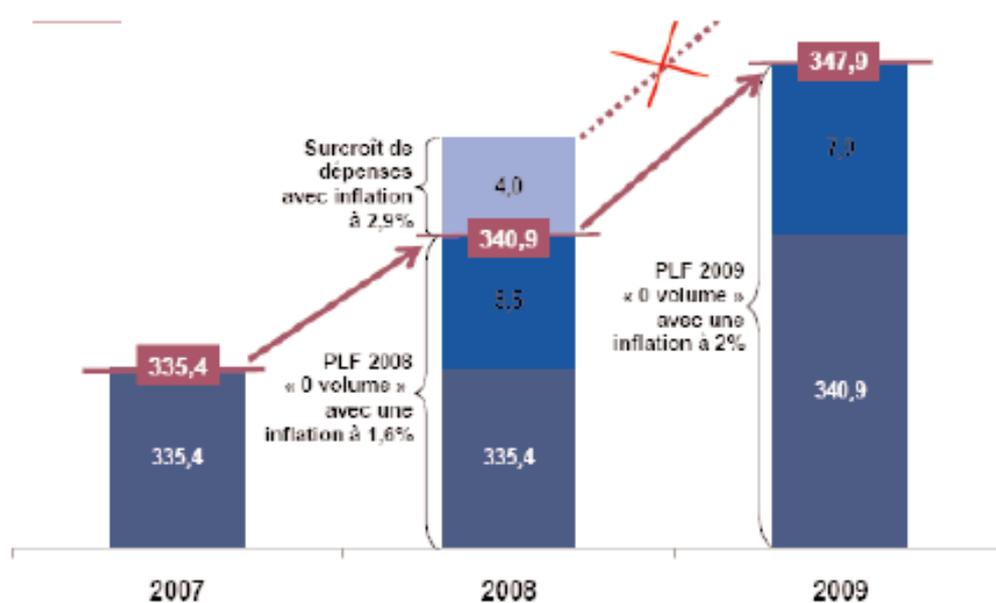
Le PLF 2009 est construit sur une stabilisation des dépenses de l'Etat en volume. Cela signifie que la progression des dépenses par rapport à 2008 se limitera à la seule inflation, soit 2 %.

Cette évolution s'appliquera sur un périmètre élargi aux prélèvements sur recettes au profit des collectivités locales et de l'Union européenne, ainsi qu'aux nouvelles affectations de recettes.

Cette progression des dépenses est envisagée jusqu'en 2011 dans le cadre de la programmation pluriannuelle. L'objectif affiché par le gouvernement est de réduire par deux le rythme de la croissance de la dépense publique.

L'augmentation de 7 milliards d'euros des dépenses publiques est absorbée par la hausse des dépenses de pensions et des charges de la dette dues à hauteur de 5,1 milliards.

En outre, le respect d'une évolution de "0 en volume" en 2009, constitue une contrainte importante compte tenu de la hausse de l'inflation en 2008. En réalité, compte tenu du montant des dépenses effectivement engagées en 2008, **les dépenses du PLF 2009 sont en diminution de 1,2 % en volume.**



Source : dossier de presse PLF 2009

Il n'est alors pas étonnant que de nombreux crédits budgétaires fassent l'objet de réductions drastiques.

La mission « ville et logement », présentée comme grande cause nationale, voit ses crédits d'engagements reculer de 5,3 % entre 2008 et 2011 en euros courants, sans tenir compte de l'inflation.

Les crédits de la mission « écologie développement et aménagements durables » reculent de 7,6 % entre 2008 et 2011 en euros courants.

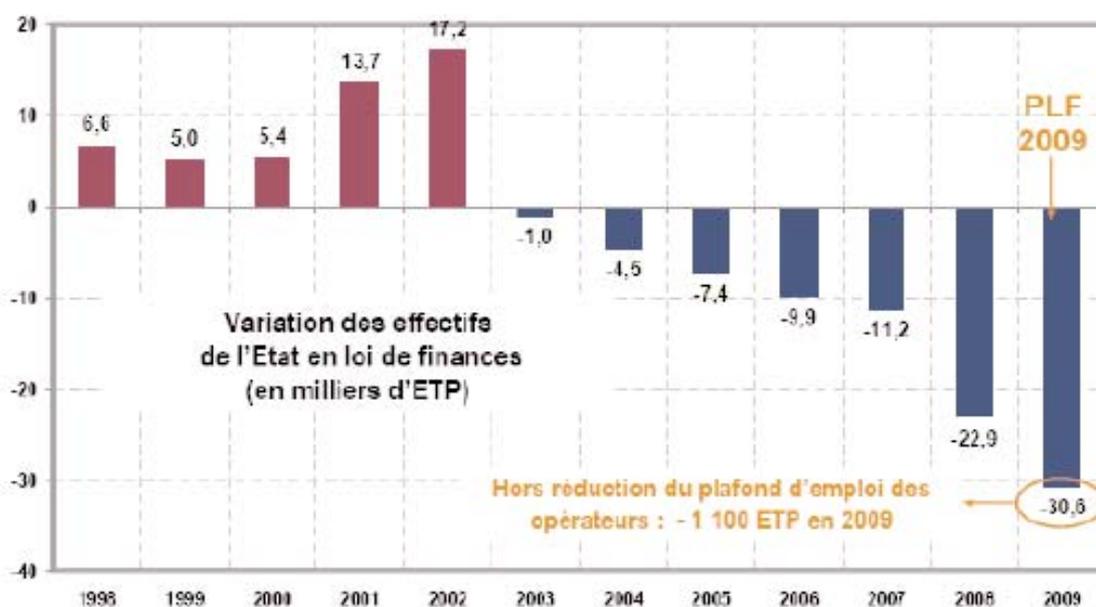
Alors que le chômage repart à la hausse, avec un mois d'août enregistrant la plus forte hausse mensuelle de demandeurs d'emplois depuis 15 ans en France, **le gouvernement réduit de 14,7 % les crédits de la mission « travail et emploi » entre 2008 et 2011 en euros courants.**

Pour la seule année 2009, la baisse atteint 5 %. Cette politique affectera encore plus les personnes les plus en difficulté par la réduction du nombre de contrats aidés.

Les effectifs de la fonction publique diminuent fortement. Après avoir appelé à « un retour de l'Etat » dans son discours de Toulon, le Président de la République n'en est plus à une contradiction de plus.

Pour 2009, 30 627 postes de fonctionnaires seront supprimés. Cet effectif en moins en 2009 équivaut quasiment au total des suppressions de postes réalisées entre 2004 et 2007.

Le taux de non remplacement de départ à la retraite atteindra 45 % en 2009.



Source : dossier de presse PLF 2009

